



Schumi revient, les publicités pour les marques de cigarettes aussi !

Rubrique : ditos - Date : mardi 18 août 2009

Schumi revient, les publicités pour les marques de cigarettes aussi !

La publicité pour le tabac est discrète mais elle existe toujours autant ! Véritable fléau, ce mode de communication continue à banaliser les infractions à l'interdiction de publicité pour les marques de tabac ou de propagande pour les produits du tabac. Les récents écarts des chaînes telles que M6 et TF1 via leurs émissions de télé-réalité en sont une preuve criante. DNF a saisi le CSA pour les émissions « Nouvelle Star » et plus récemment, « secret story ». Le CSA a réagi une nouvelle fois auprès des chaînes pour leur rappeler l'importance de leurs obligations. La société Endemol qui produit secret story avait, à de très nombreuses occasions, mis en scène, devant un public parfois très jeune, des candidats en train de fumer et de boire. Depuis, les cigarettes ont disparu mais le mal est fait. Ces images répétées de jeunes gens fumant en groupe réduisent à néant toutes les actions de prévention réalisées auprès des jeunes afin de limiter leur entrée dans le tabagisme.

Si ce type de propagande ne vantait pas des marques de tabac, la télévision, quant à elle, a relayé la promotion de la marque au logo rouge pendant plus d'une semaine. Malveillance ou maladresse, les chaînes de TV, mais aussi certaines presses écrites et certains sites Internet, ont largement participé à la publicité de la marque en proposant des images du pilote Michael Schumacher et de sa Ferrari aux couleurs du sponsor américain ! Il était pourtant simple de trouver des images sans publicité tabagique sur la combinaison du pilote comme sur son bolide. Finalement Michael Schumacher ne courra pas pour Ferrari et, de nouveau, nous avons eu droit à de très nombreuses apparitions du logo dans la presse et à la télévision. Dix jours de logo rouge alors qu'il était si simple de trouver des images sans publicité illégale.

Affaire à suivre &

[Lire la lettre bimensuelle du 15 août](#)